

DEF
~~17~~

15 DEC. 1982

2895 /12.06.02

Lettre n°52/12.06.02/06
du 21/10/1982 du Directeur du
Centre de MURAMA.

Résiliation de contrat.

Monsieur KABANDANA Sylvain
C/O Centre de Formation de
la Jeunesse de MURAMA

GITARAMA

17/11/82

Monsieur,

Suite à la lettre ci-dessus, relative à
votre transfert au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, je porte à
votre connaissance que votre contrat d'engagement est résilié sans préavis à partir
du 1er novembre 1982.

C.P.I.:

- Monsieur le Ministre des Finances
KIGALI
- Monsieur le Préfet de Préfecture
GITARAMA
- Monsieur le Gestionnaire des Crédits
au Ministère de la Jeunesse et des Sports
KIGALI
- Monsieur l'Encadreur Régional
de la Jeunesse
GITARAMA
- Monsieur le Directeur du Centre de
Formation de la Jeunesse de MURAMA
GITARAMA

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NDIRIMANA Martin
Major M.